

Coordination régionale du 18 novembre 2017

Tour de table

25 personnes présentes

6 villes présentes : Bégard, Brest, Lannion, Morlaix, Redon, Rennes

Acronymes

ASE : Aide Sociale à l'Enfance (CD)

MNA : Mineurs Non Accompagnés

CAO : Centre d'Accueil et d'Orientation

CDAS : Comité Départemental d'Action Sociale

CR : Coordination Régionale

TDS : Titre de séjour

CIDE : Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Note : un certain nombre de villes ou structures n'ont pas donné de réponse quant à leur participation à cette réunion.

Un rappel : l'usage veut que, dans ce cas-là, un compte-rendu des activités soit envoyé à la structure accueillante

Cette faible participation est, également, l'occasion de rappeler l'importance de la Coordination et des échanges pour la mobilisation militante.

Tour des villes

1) Bégard

- 2 jeunes Africains pris en charge : l'un par l'ASE, le second scolarisé à Pontivy, en attente de son passeport burkinabé
- Motion de soutien de la municipalité à la famille kosovare : demande titre de séjour en cours, tout comme une famille syrienne (depuis 5 mois)
- Actions de soutien financier (spectacles, confection de plats à emporter)

2) Brest

- Mise en place d'une permanence juridique, par une nouvelle structure : ADE (Aide aux Droits des Étrangers), signataire de la plateforme de la C. R. et qui émet le souhait de bénéficier de formations juridiques
- Volonté de fédérer avec les autres collectifs, assos, ... de la région brestoïse

3) Lannion

- La création du site web (www.cssp-lannion.fr) permet de mettre en ligne des documents utiles à tous
- Permanences tous les mercredis après-midi pour aide juridique, des formations internes sont prévues
- Politique d'aide financières (sur critères) : 1200€ / mois permettant le maintien des migrants sur place

- Renforts humains & financiers, venus du « Collectif des gens heureux que Trégastel & Trébeurden accueillent des réfugiés »
- Un travail conséquent (cf. point n° 4), à propos des MNA, est effectué par une commission dédiée à ce public

4) Morlaix

- «Morlaix-Liberté» : environ 15 membres, organise une permanence hebdomadaire. Cas le plus fréquent : dossier de demande de TDS, essentiellement pour raisons médicales. Aide matérielle apportée par «Les utopistes en Action» (<https://www.helloasso.com/associations/les-utopistes-en-action>)
- Bonnes relations avec le CDAS
- Stand sur le marché de Morlaix
- «Pays de Morlaix-Solidarité-Migrants» (asso type loi de 1901)
- Autres objectifs : CAO de Pleyber-Christ, soutien militant aux «dublinés»
- Diverses solutions locales d'hébergement : aide de la mairie de Carantec,...Trois familles venues de Brest, grâce à des «référés-liberté» positifs, sont prises en charge
- Participation au «Festival des Solidarités» (17/11 au 03/12) et témoignages dans des établissements scolaires

5) Redon

- «Soutien Migrants Redon», une centaine de participants, conseil d'administration de 15 membres, soutient quelques familles déboutées du droit d'asile
- Organise des actions culturelles : par exemple, projection du film (via la CR) «J'ai marché jusqu'à vous », en présence du réalisateur, 600 spectateurs environ

6) Rennes

CSPSP : Plainte contre 3 personnes du collectif suite à manif pour le droit de manifester en centre ville en février 2017. Coût : 1000 € (frais d'avocat). Le verdict : rappel à la loi, pour les 3 personnes concernées, cela implique de ne pas commettre de délit pendant 6 ans, sous peine d'ennuis judiciaires.

- Comme suite à la mise en ligne, sur le site d'extrême-droite «Breizh Atao», de «biographies» de nombreux militants soutenant la cause des sans-papiers, une manifestation contre l'extrême-droite sera organisée le 24/03/2018
- Un reflux militant, récent, est à constater. Il est vrai que les rencontres avec divers interlocuteurs officiels : Préfecture, CD 35,... se sont révélés improductives et ne seront pas réitérées
- Diverses actions à venir : occupations simultanées de divers lieux publics pour protester contre l'absence de logement, malgré l'ouverture, durant l'été dernier, d'un lieu d'accueil, d'une centaine de places, géré par Coallia.
Actions autour des MNA : les mises à la rue sont en nette augmentation, avec des délais d'attente de 7 mois pour l'évaluation de minorité !
- Sur le front judiciaire : de multiples recours perdus (réadmissions,...), les légalisations d'actes de naissance posent de gros problèmes

ACTIONS/DISCUSSIONS

Points discutés :

1. Hommage à PJ49
2. Bilan de l'action du 7 octobre
3. Fonctionnement de la CR
4. MNA
5. Formations
6. Propositions d'action
7. Actions d'envergure nationale

1) Pierre-Jean

- Par consensus, l'assemblée décide de s'associer à l'hommage, rédigé par Xavier*(cf. texte ci-dessous), comme suite au décès de Pierre-Jean

2) Bilan de l'action du 7 octobre

- Grande a été la déception, eu égard au travail militant des Rennais, face à la faible mobilisation et aux difficultés rencontrées pour constituer la délégation reçue en Préfecture. Faut-il réitérer ce genre d'actions ?

3) Fonctionnement de la Coordination Régionale

- La plateforme est à actualiser, du fait de nouvelles adhésions ou de structures disparues. Certaines structures sont même partagées sur leur adhésion à cette plateforme
- Il serait peut-être opportun de reprendre la perception des frais d'adhésion, un temps suspendue, compte-tenu des besoins récemment apparus (frais d'avocat,...). La décision est prise de reprendre la collecte de cette cotisation, fixée à : 20€ (minimum) par an et par structure

4) MNA

- Le dossier élaboré par le groupe «MNA» du CSSP et présenté lors de la dernière CR sert de base de discussion lors des rencontres régulières avec le service compétent du CD (prochain RV : 28/11). De nombreux problèmes de santé sont constatés chez les MNA
- En projet la rédaction d'un «Guide d'accueil des familles hébergeuses»
- Il est rappelé que la prise en charge relève bien de la protection de l'enfant et doit être conforme au droit international : CIDE (1989) et Protocoles de Palerme (2000) : «Protocole de Palerme visant à prémunir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants» et «Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer». Ces textes rappellent que ces populations sont des victimes et doivent donc être traitées en tant que telles. Toute victime peut déposer plainte à l'endroit où elle réside.

Une question s'impose : la France respecte-t-elle ce texte qu'elle a ratifié en 2002 ?

La CR peut-elle s'emparer de ces textes et de quelle manière, exemple : en se basant sur les récits de vie rédigés par les réfugiés accueillis dans le Trégor, fin 2016 ?

5) Formations

- S'agissant des formations internes organisées par la CR, elles sont souvent couplées à une réunion de la CR.
- Un exemple de formation de base qui pourrait être proposée : «Comment recevoir le public demandeur et quels éléments retenir de ces échanges ?»

6) Propositions d'action

- La revendication actée lors de la précédente CR « **en attendant des logements pour toutes et tous, ouverture d'un lieu d'hébergement inconditionnel 24 heures/24, 7jours /7, 365 jours/365** (sans dire comment faire aux autorités) » est rappelée. La problématique diffère suivant la taille de chaque agglomération.

Après discussion, le consensus s'établit sur l'idée que l'échelon départemental serait plutôt approprié pour initier cette action commune, les supports de communication seront fournis par Rennes. Chaque ville/structure s'engage donc à proposer des idées d'actions pour la prochaine CR.

Dans un premier temps, il est décidé d'expédier un courrier, rappelant cette revendication, à tous les élus départementaux, régionaux, aux conseils municipaux, aux administrations concernées,...

7) Événements nationaux

- Deux événements, à l'échelle hexagonale, sont en cours ou à venir :

Les «États généraux des migrations», organisés par 470 associations et collectifs d'aide aux migrants et le «Collectif pour une nation refuge».

Les avis sont partagés sur l'opportunité et/ou la possibilité de s'impliquer dans ces actions et des compléments d'information seraient souhaitables.

De quelle manière la CR peut-elle s'impliquer dans ces initiatives et en a-t-elle les moyens ?

Après discussion, il est décidé qu'il s'agit-là plutôt, *a priori*, d'une participation individuelle, de la part de certains membres de la CR, en qualité d'observateur ou rapporteur.

**PROCHAINE RÉUNION DE LA COORD : SAMEDI 03 FÉVRIER 2018 à
BÉGARD : 10 h-13 h 30 : formation, 14 h.-18 h : réunion.**

Si pas possible : MORLAIX OU BREST

*Bonjour,

Je ne pourrai être présent à la coordination régionale de samedi mais il me semble qu'un message collectif de sympathie et de solidarité mériterait d'être envoyé au collectif d'Angers à la suite du décès de Pierre-Jean, dit PJ49.

Nous n'avons pas toujours eu des échanges faciles avec lui et nous n'étions pas toujours d'accord sur ce qu'il convenait de faire dans nos manières de lutter mais notre combativité commune et nos objectifs politiques communs me semblent indéniables.

Il a contribué pendant plusieurs années à animer les débats et les actions de la coordination. Sa participation impliquée aux luttes pour le logement et contre les centres de rétention, sa passion acharnée- en dépit des échecs - pour les luttes autonomes des personnes sans-papiers, son culot répété lorsqu'il a osé défier la justice en allant lui-même plaider certains dossiers et arracher quelques victoires, sa culture juridique parfois désarçonnante sont autant d'éléments qui le caractérisaient et dont je me souviendrai en ce qui me concerne. Souvent d'ailleurs, quand j'ai le sentiment que les avocat-e-s ne peuvent pas faire tout le boulot, j'ai des envies de plaidoirie militante qui montent. Et, à chaque fois, c'est le précédent de l'électron libre PJ49 qui jaillit dans ma tête.

Je me souviens aussi d'un mec de 60 piges qui, lorsqu'il tenait à venir tout seul à la coordination, était capable de faire du stop, de repartir la nuit, de dormir n'importe où, de fumer tout le temps, de boire des apéros en rigolant et de nous engueuler, voire de nous énerver, un peu ou beaucoup. Je me souviens encore d'un mec qui n'entendait pas toujours bien et qui s'en servait parfois pour ne pas comprendre ou pour ne pas respecter le tour de parole. C'était énervant mais je n'ai jamais pensé qu'il était mal intentionné.

Il faisait partie de ce monde hétérogène et plein de personnalités surprenantes qu'on appelle le militantisme. Avec ses envies de changer le monde et ses défauts qui rendent la route parfois épineuse. Mais, si PJ49 était un sacré électron libre, il était aussi l'un des moteurs de nos combats.

Salut à vous et à lui !

FIN.